

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 FEVRIER 2008

Le 22 février 2008, à 20 heures, le Conseil légalement convoqué le 18 février 2008, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur VITU Gilles, Maire.

Etaient présents : Messieurs et Mesdames VERNET P., BOISSY C., DE NATALE Guy, GHISLAIN G., CANZIANI M., MAURY Y., FRANCOIS P., SALANSON M-C., PICOT M., PIONNIER J-M., LOPEZ D'AZEVDZO J., DELCROIX M.

Absents : néant

Secrétaire : Monsieur MAURY Yannick

Compte-rendu

Monsieur PIONNIER fait remarquer que l'accessibilité nécessaire à certains convois empêche la mise en place de ralentisseurs sur la route de Bray au niveau de l'école, il en est de même sur la Grande rue de Couture pour l'accessibilité aux véhicules de secours qui se rendent fréquemment à la Maison de Retraite. Il rappelle que l'étude avait été menée il y a quelques années.

Intervention de Monsieur GHISLAIN : Pourquoi ne présente-t-on pas un budget communal 2008 ? Monsieur le Maire fait savoir qu'un projet de budget est à l'étude mais qu'il ne sera pas présenté au cours de cette séance.

Compte de gestion 2007 de la Commune (M14)

Le Conseil vote le compte de gestion 2007 de la Commune dressé par Monsieur J-F. LEGER, receveur, qui donne un excédent global de clôture de 119 181.01 € (à l'unanimité).

Compte administratif 2007 de la Commune (M14)

Le compte administratif 2007 de la Commune dressé par Monsieur Gilles VITU, Maire, donne les résultats suivants :

- déficit d'investissement	32 773.61 €
- excédent de fonctionnement	<u>151 964.62 €</u>
- Résultat de clôture	119 181.01 €

Sous la présidence de Madame BOISSY, le Conseil vote le Compte Administratif 2007 de la Commune (Monsieur le Maire étant sorti).

Votants : 12 POUR : 11 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0

Affectation du résultat d'exploitation 2007 (Commune)

Le conseil municipal décide d'affecter l'excédent d'exploitation 2007 de la Commune, comme suit :

32 773.61 à l'investissement (compte 1068)
119 181.01 au fonctionnement

Compte de gestion 2007 Eau (M49)

Le Conseil vote le compte de gestion 2007 de l'Eau dressé par Monsieur J-F. LEGER, receveur, qui donne un excédent global de clôture de 61 134.93 €. (unanimité)

Compte administratif 2007 Eau (M49)

Le compte administratif 2007 de l'eau, dressé par Monsieur Gilles VITU, Maire, donne les résultats suivants :

- excédent d'investissement	33 136.46 €
- excédent de fonctionnement	27 998.47 €
- résultat de clôture	61 134.93 €

Sous la présidence de Madame BOISSY, le Conseil vote à l'unanimité le compte administratif 2007 de l'eau (Monsieur le Maire étant sorti).

Affectation du résultat d'exploitation 2007 (Eau)

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent d'exploitation 2007 de l'Eau, soit 27 998.47 € à l'excédent reporté 2008.

Compte de gestion 2007 de l'Assainissement (M49)

Le Conseil vote le compte de gestion 2007 de l'Assainissement dressé par Monsieur J-F. LEGER, receveur, qui donne un excédent global de clôture de 28 849.76 €.

Compte administratif 2007 de l'Assainissement (M49)

Le Compte administratif 2007 de l'Assainissement dressé par Monsieur Gilles VITU, Maire, donne les résultats suivants :

- excédent d'investissement	22 864.59 €
- excédent de fonctionnement	5 985.17 €
- résultat de clôture	28 849.76 €

Sous la présidence de Madame BOISSY, le Conseil vote à l'unanimité le compte administratif 2007 de l'Assainissement (Monsieur le Maire étant sorti).

Affectation du résultat d'exploitation 2007 (Assainissement)

Le Conseil décide à l'unanimité d'affecter l'excédent d'exploitation 2007 de l'Assainissement soit 5 985.17 € à l'excédent reporté du budget 2008.

Assurance des biens communaux

La compagnie SMACL (Cabinet LEMOINE Bray) propose un avenant au contrat multirisque commune 050 638/R à compter du 01/01/2008 pour une prime annuelle de 6 033.75 € sensiblement inférieure à la prime 2007 en prenant en compte les nouvelles surfaces des biens assurés.

Le conseil accepte ce nouveau contrat et autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant. (vote à l'unanimité).

Poste de transformation EDF station d'épuration

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale de Bray-sur-Seine a retenu dans son programme de travaux l'alimentation en énergie électrique de la Station d'Epuration sur le domaine communal.

Il rappelle que les engagements financiers sont à la charge du SIER ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de permettre au SIER, sur un terrain appartenant au SICTEUCEO cadastré C2, parcelles n° 1077 et 1078, la pose de 135 m environ de réseau et de 2 coffrets pour l'alimentation de la station.

Intervention de Monsieur GHISLAIN

Monsieur GHISLAIN pose trois questions :

- combien va coûter la future station d'épuration ?
- quand ouvrira la « supérette » ?
- Où en est le dossier du traitement des pesticides ?

Monsieur VERNET fait remarquer que tous ces dossiers sont suivis mais qu'ils sont hors sujet lors de cette séance.

Bureaux de vote

ELECTIONS MUNICIPALES (Salle Polyvalente)

Président Monsieur Philippe VERNET
(09 et 16 mars 2008)

8 h – 12 h :

MAURY Yannick
FRANCOIS Patricia
MONMART Alain

12 h – 15 h :

De NATALE Guy
CANZIANI Mireille
SALANSON Marie-Christine

15 h – 18 h :

PICOT Monique
DURU Annie
MAURY Thierry

ELECTIONS CANTONALES (Maison des Associations)

Président Monsieur Gilles VITU
(09 et 16 mars 2008)

8 h – 12 h :

BOISSY Claudy
LOPEZ D'AZEVEDO Jeanine
PIONNIER Jean-Jacques

12 h – 15 h :

COUSTALAT Jean-Pierre
DANEL Philippe
TAILLANDIER Franck

15 h – 18 h :

DELCROIX Myriam

LOPEZ D'AZEVEDO Jeannine

PICOT Jean-Pierre

Information

L'association « Modélisme » qui utilisait le terrain de sport Route de saint Sauveur pour ses évolutions a cessé ses activités. Le Président de l'Association dissoute signale que les éventuels utilisateurs du terrain ne sont plus couverts par l'assurance.

La séance est levée à 20H40.